

Stratégie climat

Cinq principes directeurs



Préambule

La Suisse doit atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, un objectif désigné aussi par le terme «zéro émission nette». Dans le secteur du bâtiment, il s'agit d'une part d'éviter les émissions de CO₂ en phase exploitation, d'autre part de construire en réduisant massivement l'énergie grise et les émissions grises de gaz à effet de serre. Des solutions techniques éprouvées pour exploiter des bâtiments sans émissions de CO₂ existent (le défi ici réside dans leur mise en œuvre). Ce n'est en revanche pas encore le cas pour éviter les émissions grises de CO₂ en phase construction/rénovation. Pour cette raison, ces thèmes se retrouvent au cœur des préoccupations, afin que l'objectif de réduction des émissions de CO₂ devienne réalité.

Concernant les activités de construction, les Cantons, les Villes et les communes disposent d'une marge de manœuvre considérable, d'un côté grâce à leur propre parc immobilier, de l'autre au moyen de leurs législations d'application, directives et autres instruments, qui orientent le secteur privé de la construction. Dans le cadre de stratégies climatiques, telles que les plans climat, plusieurs maîtres d'ouvrages publics se sont d'ores et déjà engagés pour contribuer à l'objectif zéro émission nette. Les membres d'ecobau gèrent des budgets de construction atteignant globalement plusieurs milliards, ce qui peut aider à faire émerger de nouvelles approches et de nouveaux modes de pensée. Ecobau veut soutenir ces activités.

Comment atteignons-nous le but visé?

Le cœur des activités de l'association porte sur le développement et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision et à la planification en construction durable, écologique et saine. Ces outils doivent être adaptés aux différentes exigences liées au climat, par exemple en tenant compte des objectifs de réduction du CO₂, du stockage de gaz à effet de serre dans les matériaux mis en œuvre ou encore de la conception de bâtiments et d'aménagements extérieurs adaptés aux changements climatiques. Les bâtiments devront ainsi remplir dans le futur de nouvelles fonctions, telles que la production d'énergie, le renforcement de la biodiversité, le stockage de carbone, la réduction de chaleur estivale, etc.

Nous considérons donc que la protection du climat ne se limite pas au thème et à l'indicateur que constitue le CO₂. L'énergie grise, la préservation des ressources, la réutilisation, l'élimination, la biodiversité, la santé et un environnement de qualité sont aussi déterminants. Dans ce but, les labels, standards et autres instruments sont nécessaires, car ils simplifient les prises de décision. Ecobau veut aussi favoriser, autant que possible, les approches innovantes en réduisant les obstacles qu'elles rencontrent et en augmentant leur visibilité.

Où pouvons-nous agir ?

Ecobau soutient les maîtres d'ouvrages, notamment en favorisant l'échange d'expérience, pour qu'ils atteignent leurs objectifs climatiques plus facilement. Leur rôle leur permet d'imposer l'emploi de standards, labels et outils existants. Ecobau recourt aux partenariats auprès d'institutions de formation et d'autres organisations afin de concrétiser ses projets et d'assurer le transfert de connaissance. L'association met à disposition des planificateurs et autres spécialistes des outils permettant d'assumer leurs tâches et leurs responsabilités.

Si le but à atteindre est clair, les changements de comportement nécessaires constituent un défi. Même si de nombreuses questions restent en suspens, ecobau veut d'ores et déjà se positionner en fixant des nouveaux standards. Les outils ecobau permettent de concevoir et de construire ou rénover des bâtiments respectueux du climat, adaptés aux changements climatiques et multifonctionnels. Tout cela contribue à la réalisation des objectifs climatiques. Ecobau met tout en œuvre pour éliminer les émissions de CO₂ générées par la fabrication des matériaux, le chantier, l'exploitation des bâtiments et des aménagements extérieurs d'ici 2050.

Les principes directeurs guideront le travail de l'association ecobau au cours des prochaines années.

Cinq principes directeurs – responsabilité et objectifs

1. Les membres ecobau assument un rôle actif dans le domaine de la protection du climat. Ils poursuivent de manière exemplaire, avec le soutien d'ecobau, l'objectif zéro émission nette.

Certains membres ecobau travaillent d'ores et déjà en appliquant une stratégie de protection du climat. En tant que précurseurs, ils initient des changements. Leur position leur permet d'exiger une réduction massive des émissions de CO₂. Ils contribuent de cette manière à une transition impérative du secteur de la construction en faveur de la protection du climat.

Comment mettons-nous cela en œuvre ?

- Les membres se soutiennent mutuellement avec des échanges, une mise en réseau, avec des outils de planification, des modèles, des fiches et pour définir des standards contraignants dans le bâtiment.
- Les membres développent au sein de leurs propres services les stratégies et argumentaires pour une construction adaptée au climat, écologique et saine.
- Le comité et les bureaux mettent à disposition des membres leur savoir-faire en matière de construction climat-compatible.
- Ecobau fait connaître les performances des membres à travers ses divers canaux de communication et rend visible les succès et les activités.

2. Ecobau s'engage pour mettre en évidence les décisions à fort impact climat dans les premières phases de planification et développe pour cela de nouveaux outils.

C'est dans les premières phases de planification que l'impact potentiel des mesures pour le climat est le plus important. Pour cette raison, l'association développe de nouveaux outils pour les phases en amont de l'étude du projet proprement dite. En effet les directives, données et méthodes permettant d'évaluer l'efficacité climatique de choix stratégiques font encore souvent défaut.

Comment mettons-nous cela en œuvre ?

- Ecobau définit des indicateurs permettant d'évaluer suffisamment tôt l'efficacité climatique des décisions.
- Ecobau développe des outils et réunit des données quantitatives utiles aux prises de décisions touchant la sobriété, la préservation de ressources et la réutilisation.
- Ecobau fait estimer l'impact CO₂ de différentes décisions stratégiques et met en évidence leur contribution à l'objectif de réduction du CO₂.
- Ecobau encourage l'intégration d'indicateurs d'efficacité climatique dans les logiciels de gestion de parcs immobiliers et dans d'autres instruments (p.ex. BIM).

- Ecobau assiste ses membres et d'autres acteurs afin qu'ils puissent initier des procédures de sélection, concours d'architecture et jurys avec l'objectif zéro émission nette.

3. L'objectif zéro émission nette est intégré au label Minergie-ECO.

Pour que l'objectif zéro émission nette devienne réalité, il doit être aussi transcrit au niveau du bâtiment. Les questions méthodologiques sont à clarifier afin d'en assurer l'acceptation et la faisabilité.

Comment mettons-nous cela en oeuvre ?

- Ecobau définit dans son label Minergie-ECO des valeurs limites évolutives d'émissions (grises) de gaz à effet de serre avec l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.
- Le catalogue de critères du label prend en compte différentes pistes permettant d'atteindre l'objectif de réduction, tels que la sobriété, le stockage de CO₂ dans les matériaux, l'économie circulaire et la préservation des ressources.
- Ecobau développe des solutions adaptées pour les fonctions de stockage et de compensation de CO₂.

4. La méthodologie ecobau, qui sert de base aux recommandations au niveau matériaux, doit dorénavant prendre en compte l'objectif zéro émission nette, la préservation des ressources et la réutilisation.

Un pilier important pour réduire la consommation de ressources et respecter l'objectif de réduction de CO₂ réside dans la décarbonisation des matériaux de construction. L'énergie grise (EG) et les émissions grises de gaz à effet de serre (GESg) en sont les principaux indicateurs. A travers les recommandations de matériaux et de produits, ecobau rend possible la comparaison entre matériaux de construction par rapport à la décarbonisation. L'association soutient ainsi l'industrie des matériaux de construction.

Comment mettons-nous cela en oeuvre ?

- Ecobau s'engage en faveur d'une base de données professionnelle, reconnue et ouverte pour calculer les GESg, l'EG ainsi que le stockage et la compensation de CO₂, ceci notamment en collaboration avec la KBOB, la sia knu (commission des normes relatives à l'environnement et au développement durable de la sia) et les institutions de recherche.
- Ecobau s'engage à mettre en évidence dans ses outils et dès que possible les nouveaux matériaux de construction particulièrement respectueux du climat (tels que les matériaux de construction biogènes ou capables de stocker du CO₂). Ecobau soutient la KBOB dans le développement des données des écobilans.
- Les valeurs limites pour évaluer des matériaux et produits seront désormais définies de manière évolutive avec l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Elles créeront ainsi des incitations supplémentaires.
- Les approches en matière de réutilisation et de préservation des ressources pour les éléments de construction sont à prendre en compte dans la méthodologie ecobau.

5. Ecobau tire profit de la collaboration avec les différents partenaires afin d'inscrire dans la loi ses recommandations pour une construction climatiquement neutre.

La contribution d'ecobau en tant qu'association, tout comme ses prestations et outils par rapport à l'objectif zéro émission nette et à la construction climat-compatible, ne sont pas assez visibles. Afin de renforcer leur impact, elles doivent être ancrées dans les prescriptions légales fédérales, cantonales et communales correspondantes (de manière analogue aux dispositions relatives à l'énergie). La collaboration avec d'autres partenaires et organisations est indispensable pour atteindre cet objectif.

Comment mettons-nous cela en oeuvre ?

- La présidence et le comité interviennent davantage en public, dans les médias et les réseaux sociaux sur le thème du climat, et ciblent leur communication sur l'apport d'ecobau à la construction climat-compatible.
- La collaboration et la répartition du travail entre ecobau, Minergie, SNBS et SGNI doivent être réorganisées.
- La communication et les relations publiques sont développées de manière ciblée.
- Des représentants d'ecobau intègrent des instances telles que la sia et le NNBS.
- Ecobau essaie de gagner à sa cause des personnalités assumant des fonctions stratégiques (architectes cantonaux, membres du Conseil national et du Conseil des Etats, maires, syndics ou présidents de villes, etc.).